

**MISE EN LIGNE LE 31-01-2024**

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 24.001

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 janvier, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 janvier 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 janvier 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, Mme Nadine DAVID, Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Philippe CAU représenté par M. Yannick PAVON  
M. Gérard FILOCHE représenté par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE  
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Julien DURESSAY

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. Thomas LAFARIE, M. Christophe PLASSARD

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 31

Mme Madeline TANTIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : INSTALLATION DE MONSIEUR CHARLES BONNAVITA DANS LES FONCTIONS DE  
CONSEILLER MUNICIPAL EN REMPLACEMENT DE MADAME ODILE CHOLLET

RAPPORTEUR : M. MARENGO

**MISE EN LIGNE LE 31-01-2024**

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20231221-DCM24-001-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2024  
Date de réception préfecture : 31/01/2024

Madame Odile CHOLLET, installée dans les fonctions de conseillère municipale lors du Conseil Municipal du 05 juillet 2020, a fait part de sa démission par un courrier daté du 09 janvier 2024.

Conformément à l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, les services de la Préfecture ont été destinataires d'un courrier signé par Monsieur le Maire prenant acte de cette démission.

Conformément à l'article L.270 du Code Electoral, le candidat suivant sur la liste « ROYAN FORCE 17 » appelé à la remplacer est Monsieur Charles BONNAVITA, convoqué pour cette séance du Conseil Municipal du lundi 29 janvier 2024 et installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENCO

La secrétaire de séance,



Madeline TANTIN

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 31 janvier 2024